

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERIGORD VERT NONTRONNAIS

L'an deux mil quinze le 14 Janvier à 18 h 30, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD VERT NONTRONNAIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SCEAU SAINT ANGEL, après convocation légale, sous la présidence de M. COMBEAU Michel.

**Étaient présents** : BOURDEAU Pascal, LALANNE Jean, VANDENBOSH Sylvie, CARABIN Erwan, DESPOUYS Myriam, HERMAN Nadine, POINET Alain, NEVERS Juliette, COMBEAU Maurice, SAVOYE Gérard, LAINÉ Corinne, PORTE Jean Pierre, ALLAIN Daniel, LALISOU René, STULHER Nadine, COTE Henri, LAPEYRE Jean Marie, GUINOT Maurice Francis, MARTIAL Florence, VILLECHALANE Jean Pierre, MECHINEAU Pascal, BOUDY Marcel, LASTERE Guy, LAVOIX Marcel, GARDILLOU René, COMBEAU Michel, PORTAIN Jean Marie, MICHEL Pierre, BELLY Mauricette.

**Étaient absents et avaient donné procuration** : DUPOUX Chantal (procuration à Monsieur ALLAIN Daniel) ; VALLÉE (procuration à Monsieur VILLECHALANE), DUVAL Pierre (procuration à Monsieur LALISOU).

**Excusé** : DUMONT Christelle, CHABROL Maurice, FREDON Jean-Luc, PASQUET Thierry.

**Secrétaire de séance** : Madame HERMAN Nadine.

Le Président et Maire de Sceau St Angel, Michel COMBEAU, accueille le conseil communautaire et souhaite la bienvenue à ses collègues dans sa commune. Avant d'ouvrir la séance, il propose à ses collègues de faire une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris de ce début d'année.

---

### DELIBERATION N°CC-DEL- 2015-0001

#### DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DE RIVIERE DU BASSIN DE LA DRONNE (SRB Dronne)

.....

Le Président fait part aux délégués du Conseil Communautaire que la collectivité adhère AU SYNDICAT DE RIVIERE DU BASSIN DE LA DRONNE (SRB Dronne) pour les travaux

d'investissement et d'entretien de la rivière qui traverse le territoire de SAINT FRONT SUR NIZONNE.

Ce syndicat est composé de deux délégués (1 titulaire et un délégué suppléant).

Le Président fait appel à candidature pour désigner et valider ces représentants.

GEREAUD Jean François est candidat titulaire.

Monsieur Michel GABORIT est candidat suppléant.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- désigne GERAUD Jean François délégué titulaire AU SYNDICAT DE RIVIERE DU BASSIN DE LA DRONNE (SRB Dronne).
- Désigne Monsieur Michel GABORIT comme délégué suppléant.

Le vote donne le résultat suivant : VOTANTS : 32 -

Pour : 32 - Contre : 0 - Abstention : 0

---

**Monsieur le Président, constatant que l'ordre du jour est épuisé, propose de laisser la parole aux délégués communautaires souhaitant faire des communications.**

Monsieur MECHINEAU rappelle à ses collègues la réunion de l'appel à projets avec le CDT lundi 19 janvier à Brantôme.

Monsieur VILLECHALANE se satisfait du rapprochement de l'Office de Tourisme de Nontron avec celui de Brantôme mais il souhaiterait qu'il y ait également un rapprochement avec l'Office de Tourisme de Piégut Pluviers.

Monsieur LALANNE informe ses collègues que le 10/02 à 11h à Nontron aura lieu une manifestation publique « Envie d'Entreprendre », accompagnée de visites d'entreprises et de soirées-débat dans la même période», puis à 14h à la salle communale de St Pardoux la Rivière une réunion sur la « Mise en œuvre des SCOT et des PLUI dans le département et « la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ». Enfin, le 26/02 à 20h30 à l'Auditorium de Nontron aura lieu une soirée débat « économie de proximité ».

Maurice COMBEAU souhaiterait que le budget de la CCPVN soit voté avant celui des communes par rapport aux taux applicables.

Madame HERMAN et Monsieur LASTERE lui répondent que ce n'est pas possible ; un tableau prévisionnel a été établi préalablement et la CCPVN ne dispose pas des éléments nécessaires à l'élaboration du budget .Il souligne également qu'il faut prendre en compte le temps du débat d'orientation budgétaire.

Monsieur GUINOT souhaiterait qu'il y ait une mutualisation d'achat de matériel concernant les détecteurs de fumée.

Monsieur ALLAIN demande où en est le nettoyage des chemins de randonnées.

Il demande également quand sera prêt le nouveau site internet de la CCPVN et s'il pourra y avoir une présentation aux élus.

Il lui est répondu que le site est bien avancé, qu'il sera en ligne dans un mois environ et que nous allons organiser une présentation du site avec la société lors d'un prochain conseil communautaire.

Monsieur SAVOYE informe ses collègues d'un Salon des Entreprises à Paris le 4 et 5 février 2015. La CCPVN y présentera la documentation des locaux à reprendre.

Madame HERMAN annonce une Commission RH le vendredi 23/01 à 15h30 à la CCPVN.

Monsieur LASTERE informe ses collègues d'une Commission Finances le lundi 2/02 à 18h à la CCPVN.

De plus, il demande qui serait intéressé pour l'accompagner à la réunion « du Tissu scolaire » qui se déroule mercredi 21 janvier à 14h30 à la Préfecture de Périgueux.

Madame BELLY rappelle qu'un logo pour la CCPVN doit être choisi. Un vote est donc effectué et le choix est définitif. Ce logo sera mis en place dès demain.

Monsieur le Président rappelle qu'une certaine discipline est nécessaire lors des séances du conseil communautaire et qu'il convient que chacun respecte le temps de parole du collègue qui s'exprime.

Il forme le souhait que les futures séances communautaires soient suivies par un repas comme par le passé. Réflexion en cours

LA SEANCE EST LEVEE A 19 H05

Monsieur le Président invite ses collègues et le personnel au verre de l'amitié pour la traditionnelle cérémonie de vœux du président au personnel intercommunal.

A Saint Sceau Saint Angel

Le Président  
Michel COMBEAU

Secrétaire de Séance  
Nadine HERMAN